

### **1. APPLICATION DES CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION ET DE VENTE**

Les présentes conditions générales d'utilisation et de vente (« CGUV ») peuvent être obtenues sur simple demande à UGC Pro et sont accessibles à tout moment sur [ugc-pro.fr](http://ugc-pro.fr), ci-après le « Site ». Elles doivent être systématiquement acceptées en cochant la case « J'ai bien pris connaissance et souscrit à vos Conditions Générales d'Utilisation et de Vente » pour pouvoir passer commande. En conséquence, le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux CGUV. Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation préalable et écrite d'UGC, prévaloir sur les CGUV.

### **2. OBJET DES CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION ET DE VENTE**

Les présentes CGUV définissent les modalités et conditions d'utilisation du Site et les conditions auxquelles UGC CINE CITE, société par actions simplifiée, dont le siège social est sis 24, avenue Charles de Gaulle, Neuilly sur Seine (92200) et inscrite au RCS de Nanterre sous le numéro 347 806 002 (ci-après « UGC ») vend les produits listés à l'article 6 (ci-après les « Produits ») aux clients ci-après définis par l'intermédiaire du Site.

Les clients au sens des CGUV sont définis ci-après et sont exclusivement les Entreprises ci-après les « Clients Entreprises » ou Collectivités ci-après les « Clients Collectivités » ou Administrations ci-après les « Clients Administrations » ou Revendeurs ci-après les « Clients Revendeurs », à l'exclusion des personnes physiques.

- Clients Collectivités sont les entités à but non lucratif auxquelles sont conférées des attributions en matière de gestion des activités sociales et culturelles dont peuvent bénéficier :

- les salariés qui leur sont rattachés pour ce qui concerne les Comités Sociaux et Economiques (ci-après « CSE ») d'Entreprises, CSE d'Etablissement, CSE Centraux d'Entreprise,
- les agents de la fonction publique qui leur sont rattachés pour ce qui concerne les Comités des Œuvres Sociales, Comités d'Action Sociale, amicales du personnel des collectivités territoriales, des établissements publics ou de l'Etat conformément à l'article 9 de la loi n°83-634 du 13.07.83 ;

et utilisant les Produits dans le cadre de leurs attributions consistant à promouvoir et assurer la gestion de toutes activités de loisirs, sociales et culturelles établies dans leur organisation exclusivement au bénéfice des personnes physiques directement salariées et retraitées de l'entité ainsi que leur conjoint et enfants à l'exclusion de toute personne physique émanant d'une éventuelle entité tierce.

- Clients Entreprises sont les clients utilisant les Produits UGC dans le cadre du développement de leur activité de base et de l'atteinte de leurs objectifs commerciaux, uniquement par le biais de :

- cadeaux offerts à titre gracieux,
- promotion des ventes de leurs produits ou services de base moyennant une participation financière directe : (i) vente associée ou couplée à un produit ou service de base du Client Entreprise dont le prix de vente facturé dans le cadre et/ou en dehors de la vente associée doit impérativement être supérieur ou égal à celui du prix d'acquisition des Produits, (ii) dotation récompensant les gagnants de jeux ou cadeau promotionnel,
- programmes de fidélisation moyennant une participation en tout ou partie des membres du programme par le biais d'une consommation de points/primes préalablement acquis lors de l'achat des produits ou services de base du Client Entreprise. Tout complément de participation en numéraire du membre du programme de fidélité devra s'élever au maximum à 95% du prix d'acquisition des Produits.

- Clients « Administrations » sont des organismes ou autorités publics, ministères, collectivités territoriales ou des entités bénéficiant d'une délégation de service public dans le cadre de missions de prévention, de développement social et de lutte contre l'exclusion et utilisant les Produits dans le cadre de leurs attributions.

- Clients Revendeurs sont exclusivement des personnes morales qui revendent les Produits aux « Clients Collectivités ». Toute revente des Produits ne figurant pas expressément dans le descriptif ci-avant sort du cadre des CGUV, notamment la revente aux TPE-PME-PMI et/ou la revente aux bénéficiaires qui sont rattachés à ces dernières.

Les Clients Collectivités, Clients Entreprises, Clients Revendeurs et Clients Administrations ci-avant définis sont désignés collectivement les « Clients » au sens des CGUV.

### **3. INSCRIPTION – CODE D'ACCES**

3.1 Pour avoir accès aux conditions tarifaires des Produits, commander les Produits sur le Site et gérer l'ensemble des opérations liées à ses commandes, tout Client doit préalablement retourner à UGC le Bulletin d'adhésion accessible sur le lien « Devenir client », dûment complété, signé et cacheté accompagné des justificatifs suivants :

- un Relevé d'Identité Bancaire valide.
- selon sa nature juridique un extrait K-bis de moins de trois mois délivré par le greffe du Tribunal de commerce (sociétés commerciales) ou un avis d'inscription au registre du répertoire sirene de l'Insee (Etat, collectivités territoriales, établissements publics, autorités publiques indépendantes) ou une copie de l'extrait du procès-verbal du CSE nommant les membres du bureau, revêtu du cachet de l'entité ou la copie de leurs statuts (Associations).

Le Client garantit que les informations qu'il transmet sont exactes et à jour et s'engage à notifier par courrier électronique à UGC dans les plus brefs délais toute modification qui pourrait y être ultérieurement apportée en renseignant ces modifications dans la rubrique « Paramétrage du compte / Gérer mes coordonnées », ce qui selon la nature des modifications nécessitera la mise en place et l'envoi à UGC d'un nouveau Bulletin d'adhésion qui devra être retourné à UGC avec les éventuels justificatifs correspondants dans un délai maximum de sept (7) jours à compter desdites

modifications. A défaut, certaines fonctionnalités seront suspendues, notamment, le passage de commande, la gestion des coordonnées du Client dans la rubrique « Paramétrage du compte /Gérer mes coordonnées » ainsi que la souscription à de nouveaux services.

3.2 A réception du Bulletin d'adhésion et des pièces justificatives et sous réserve de l'éligibilité du Client aux CGUV, UGC envoie un courrier électronique contenant un lien à usage unique et un courrier postal contenant une clé d'activation pour sa première connexion au Site (création d'un identifiant et d'un mot de passe).

En cas d'inéligibilité du Client aux CGUV, UGC se réserve la faculté de refuser ou de révoquer à tout moment l'inscription du Client par notification écrite évoquant les motifs de refus ou de suspension de l'adhésion.

3.3 Après la création de son identifiant et mot de passe, le Client accède à son espace en ligne, ci-après « l'Espace en ligne ». Les identifiant et mot de passe sont personnels, confidentiels et non transmissibles. Le Client demeure seul responsable de leur utilisation, conservation et de leur attribution. Ainsi, toute connexion à l'Espace en ligne est réputée avoir été effectuée par et/ou pour le compte du Client concerné. La responsabilité d'UGC ne saurait donc être engagée en cas d'utilisation des identifiant et mot de passe par toute personne non autorisée. En cas de perte, vol ou utilisation non autorisée des identifiant et mot de passe, sur demande écrite du Client, UGC pourra suspendre dans les meilleurs délais l'accès à l'Espace en ligne. Le renouvellement des identifiant et mot de passe sera alors réalisé dans les conditions ci-avant visées à l'article 3.2. Par ailleurs, le Client s'engage à signaler par écrit à UGC tout changement de personne habilitée à utiliser l'Espace en ligne.

#### **4. COMMANDE**

4.1 Enregistrement et validation de la commande par le Client: préalablement à toute commande sur le Site, le Client doit s'identifier sur son Espace en ligne conformément à la procédure prévue à l'article 3 ci-avant. UGC pourra demander des détails et précisions sur la destination que le Client a l'intention de donner aux Produits. Dans cette hypothèse, UGC se réserve le droit d'allonger la durée du traitement de la commande et, à défaut de réponse du Client ou de réponse conforme à l'utilisation prévue aux CGUV, de suspendre la commande.

Les commandes sont définitives et engagent le Client dès la validation par celui-ci de sa commande et de son paiement.

4.2 Confirmation de la commande : la commande sera confirmée au Client par l'envoi par courriel de confirmation. Le détail de la commande est disponible sur l'Espace en ligne.

4.3 A compter de la réception de la confirmation de la commande, le Client a un délai de quinze (15) jours pour adresser à UGC le paiement de sa commande. A défaut, UGC ne pourra procéder au traitement de la commande tel que décrit à l'article 4.4 et la commande sera annulée. Le paiement de la commande se fera conformément aux dispositions de l'article 5 ci-après.

4.4 Objet de la commande : La commande doit porter sur un minimum de vingt-cinq (25) Cartes UGC SOLO ou un (1) e-SOLO UGC ou un (1) Bon d'échange UGC ILLIMITE ou une (1) Carte UGC Blue ou un (1) e-BLUE UGC ou un (1) e-Ticket UGC. Toute commande portant sur une quantité supérieure à 25.000 places devra faire l'objet d'un accord particulier avec UGC.

4.5 Traitement de la commande : Les commandes sont traitées, après réception du paiement, du lundi au vendredi, hors jours fériés et chômés par UGC, dans un délai maximum de dix (10) jours ouvrables. UGC se réserve le droit d'allonger la durée de traitement d'une commande en cas de problème d'approvisionnement de Produits. Dans cette hypothèse, UGC informera le Client du nouveau délai et celui-ci pourra alors accepter ou refuser ce nouveau délai. En cas de refus de la part du Client, la commande sera annulée et le prix sera remboursé au Client dans son intégralité.

UGC se réserve le droit de suspendre une commande ou toute relation commerciale avec le Client, sans préjuger des dispositions qu'UGC pourrait prendre à son encontre, notamment dans les hypothèses suivantes :

- litige en cours avec le Client sur le règlement d'une précédente commande,
- en cas de détournement des conditions d'utilisation des Produits telles que définies à l'art. 6.

#### **5. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT**

Les Produits sont vendus au prix en vigueur au moment de la validation de la commande par le Client, auquel s'ajoutent des frais de gestion. Les tarifs sont accessibles sur le Site.

Les prix des Produits sont indiqués en Euros (€) HT et le règlement doit être effectué en Euros, par chèque libellé à l'ordre d'UGC Pro, par virement, par carte bancaire sur l'Espace en Ligne (Carte Bleue, Visa, Eurocard-Mastercard) ou par mandat administratif (exclusivement pour les Clients relevant de la comptabilité publique).

En sus du prix des Produits et des frais de gestion, des frais de port forfaitaires, dont le montant figure dans le barème des prix accessibles sur le Site sont facturés au Client.

Le Client autorise expressément UGC à lui délivrer pour chaque commande une facture en format PDF. Cette facture est accessible dans l'Espace en ligne.

#### **6. CONDITIONS D'UTILISATION DES PRODUITS**

6.1.1 Les Cartes UGC BLUE sont des cartes utilisées comme support physique pour le chargement des e-Tickets UGC.

La vente des Cartes UGC BLUE et le chargement des e-tickets UGC sont exclusivement accessibles à partir de l'Espace en ligne sur le Site.

Le Client dispose de la possibilité de gérer, via son Espace en ligne une base de bénéficiaires porteurs de Carte UGC BLUE. Le Client pourra associer à chaque Carte UGC BLUE des informations à caractère personnel ou non.

Les Cartes UGC BLUE peuvent faire l'objet d'une personnalisation à l'unité ou par lot de cartes.

Les Cartes UGC BLUE peuvent également faire l'objet d'un envoi direct au bénéficiaire désigné par le Client moyennant la fourniture des différentes coordonnées postales via l'Espace en ligne.

Le Client est seul responsable du contenu des informations renseignées dans le fichier de ses bénéficiaires de Cartes UGC BLUE qu'UGC s'engage à ne pas exploiter en dehors de l'exécution des prestations faisant l'objet des CGUV. Le Client garantit avoir obtenu le consentement des bénéficiaires

pour le traitement des données à caractère personnel le concernant et s'engage à supprimer et/ou à tenir à jour toute information du fichier des bénéficiaires porteurs de Carte UGC BLUE sur son Espace en ligne. .

Aucune réclamation ne sera prise en compte en cas de perte ou de vol ou détérioration d'une Carte UGC BLUE ou en cas d'erreur d'affectation par le Client de e-Tickets UGC sur une mauvaise Carte UGC BLUE.

Le Client garantit UGC de toute atteinte aux bonnes mœurs, de respect de la dignité humaine, la protection des mineurs et le respect de toute réglementation dans le cadre de la personnalisation des Produits. Tous frais, honoraires, débours engagés pour la défense des droits d'UGC et d'une manière générale toutes conséquences financières ou autres, de quelque nature qu'elles soient, résultant du non-respect des dispositions précédentes par le Client seront remboursés par le Client à UGC et ce, sans préjudice de toute action récursoire qu'UGC pourrait être amené à engager contre le Client.

Chaque Carte UGC BLUE dispose d'un numéro de série imprimé, d'un QR CODE et/ou d'une piste magnétique encodée dont le bon fonctionnement dépend de précautions d'utilisation de base que le bénéficiaire devra respecter.

Le bénéficiaire peut consulter le solde des Produits chargés sur sa Carte UGC BLUE en se rendant dans un cinéma du réseau UGC ou bien directement via le site internet [ugc.fr](http://ugc.fr) ou l'app UGC.

Dans le cas où le Client demande la désactivation d'une Carte UGC BLUE ou e-BLUE UGC perdue ou volée, le solde de e-Tickets UGC chargés sur cette carte sera considéré comme perdu et ne pourra en aucun cas être reporté sur une autre carte, ni même remboursé. Toute demande de désactivation d'une Carte UGC BLUE ou e-BLUE UGC doit impérativement faire l'objet d'une demande écrite du Client spécifiant le numéro de la Carte UGC BLUE ou e-BLUE UGC.

6.1.2 La e-BLUE UGC est la version dématérialisée de la Carte UGC BLUE. La e-BLUE UGC et la Carte UGC BLUE sont des produits similaires, à l'exception de la personnalisation indisponible pour les e-BLUE UGC et de la livraison aux bénéficiaires exclusivement par mail pour les e-BLUE UGC.

6.2 Le e-Ticket UGC chargé sur une Carte UGC BLUE ou e-BLUE UGC, donne droit à un billet de cinéma pour un film et une séance choisi sur présentation de la Carte UGC BLUE ou e-BLUE UGC en caisse ou aux bornes des cinémas UGC de France ainsi que les cinémas partenaires (1).

Les e-Tickets UGC 12M doivent être chargés pendant une durée de dix mois plus le mois en cours à compter de la commande par le Client ; il s'agit du délai de distribution du billet sur l'Espace en ligne du Client. Le chargement se fera dans un délai indicatif de 15 minutes sur la Carte UGC BLUE ou e-BLUE UGC.

Le Client peut annuler un chargement de e-Tickets UGC qu'il aurait lui-même réalisé sur son Espace en ligne à condition que les e-Tickets UGC objet du chargement à annuler n'aient pas encore été consommés par le bénéficiaire et que le délai de distribution des e-Tickets UGC ne soit pas expiré.

Les e-Tickets UGC 12M sont utilisables par le bénéficiaire du Client pendant une durée de onze mois plus le mois en cours à compter de la commande par le Client; il s'agit du délai de consommation.

Les e-Tickets UGC 24M doivent être chargés pendant une durée de vingt-deux mois plus le mois en cours à compter de la commande par le Client ; il s'agit du délai de distribution du billet sur l'Espace en ligne du Client. Le chargement se fera dans un délai indicatif de 15 minutes sur la Carte UGC BLUE ou e-BLUE UGC.

Les e-Tickets UGC 24M sont utilisables par le bénéficiaire du Client pendant une durée de vingt-trois mois plus le mois en cours à compter de la commande par le Client; il s'agit du délai de consommation.

Les délais de distribution et de consommation des e-Tickets UGC sont consultables à tout moment dans l'Espace en ligne par le Client. Le délai de consommation est disponible pour les bénéficiaires du Client exclusivement sur [ugc.fr](http://ugc.fr) et sur l'app UGC.

Au-delà des délais de distribution ou de consommation, les e-Tickets UGC ne pourront pas faire l'objet de remboursement, reprise ou échange.

En aucun cas, le Client ou le bénéficiaire de Carte UGC BLUE ou e-BLUE UGC ne peut utiliser les e-Tickets UGC pour des prestations organisées pour des groupes telles que des projections privées, réservations de groupes, etc.

UGC commercialise des e-Tickets UGC spécifiques pour les retransmissions d'Opéra diffusés dans les salles UGC et/ou des e-Tickets UGC avec des zones géographiques de validité différentes.

6.3 La Carte UGC SOLO donne droit à un billet de cinéma pour un film et une séance choisis dans toutes les salles UGC de France et les cinémas partenaires (1), sauf restriction indiquée au verso des Cartes UGC SOLO.

Les Cartes UGC SOLO sont conditionnées par lot de 25.

La Carte UGC SOLO a une durée de validité de trois trimestres calendaires plus le trimestre en cours à compter de la commande par le Client. La date de validité figure au verso des Cartes UGC SOLO. Les Cartes UGC SOLO ne seront pas acceptées et ne pourront être remboursées, reprises ou échangées en tout ou en partie à la fin de leur validité.

En aucun cas, le Client, ou tout autre porteur de Cartes UGC SOLO, ne peut les utiliser pour des prestations organisées pour des groupes telles que des projections privées, réservations de groupes, etc.

Les Cartes UGC SOLO sont sous l'entière responsabilité de leurs porteurs, aucune réclamation ne sera prise en compte en cas de perte ou vol ou détérioration.

6.4 La e-SOLO UGC est un produit exclusivement réservés aux Entreprises et aux Administrations. En conséquence, la e-SOLO UGC n'est pas disponible pour les Clients Revendeurs et Collectivités.

La e-SOLO UGC est le support dématérialisé de la Carte UGC SOLO.

Elle permet l'achat en borne ou en caisse, ou la réservation sur le site [ugc.fr](http://ugc.fr) ou l'application UGC d'un billet cinéma pour un film et une séance choisis. Les bénéficiaires doivent sélectionner le mode de paiement « Carte UGC SOLO » puis saisir le code ou flasher le QR-Code de chaque e-SOLO UGC qui leur aura été remis par le Client Entreprise ou Client Administration

Les codes UGC sont à usage unique et ne seront ni repris ni prorogés. Les e-SOLO UGC sont sous la responsabilité des Clients Entreprises ou Client Administrations et/ou des Bénéficiaires dès lors que les codes correspondants ont été transmis par UGC.

Les e-SOLO UGC ont un délai de consommation par les bénéficiaires de onze mois plus le mois en cours à compter de la commande par le Client Entreprise ou Client Administration.

Dans le cadre de campagne de distribution par emailing réalisée par UGC pour le compte du Client Entreprise ou Client Administration, les e-SOLO UGC auront un délai de distribution de dix mois plus le mois en cours à compter de la commande par le Client Entreprise ou Client Administration. Les délais de distribution et de consommation ne peuvent pas être prorogés. Au-delà de leurs délais de distribution et de consommation, le Client Entreprise ou Client Administration reconnaît que les e-SOLO UGC seront perdues, elles ne pourront pas être remboursées, reprises ou échangées en tout ou en partie.

UGC créditera le stock de e-SOLO UGC commandé par le Client Entreprise ou Client Administration dans un délai de cinq jours ouvrables à compter de l'encaissement du prix par UGC. Ce délai est donné à titre indicatif. Le détail des commandes réalisées de e-SOLO UGC ainsi que les téléchargements et la consultation des informations associées aux e-SOLO UGC sont exclusivement accessibles via l'Espace en ligne du Client Entreprise ou Client Administration.

Les e-SOLO UGC peuvent être distribuées par les Clients Entreprise ou Client Administration en tout ou partie ou une ou plusieurs fois :

- (i) via une campagne de distribution par email : le Client Entreprise ou Client Administration renseigne les adresses mails de ses bénéficiaires sur l'Espace en ligne et programme les quantités de e-SOLO UGC à distribuer par bénéficiaire, personnalise le message d'accompagnement, la date d'envoi des e-SOLO UGC. Dans ce cas, les bénéficiaires recevront un mail adressé par UGC pour le compte du Client Entreprise ou Client Administration et auront la possibilité de récupérer leurs e-SOLO UGC dans un délai qui sera affiché sur le message d'accompagnement. Il s'agit de la date limite de récupération et non de consommation.
- (ii) via le téléchargement des e-SOLO UGC sous forme d'un fichier PDF avec toutes les e-SOLO UGC à distribuer ou sous forme d'un fichier excel/csv comportant la liste des numéros de série des e-SOLO UGC.

Le Client Entreprise ou Client Administration s'engage à informer ses bénéficiaires du fonctionnement des e-SOLO UGC, de la réservation et de la durée de consommation, conformément aux articles 6.3 et 6.4 des CGUV. Toutes les autres conditions sont similaires à la Carte UGC SOLO (cf. article 6.3 supra).

6.5 Le Bon d'échange UGC ILLIMITE est un moyen de paiement de l'abonnement UGC ILLIMITE ou UGC ILLIMITE 2, permettant l'accès illimité aux salles pour l'abonné (et son accompagnant pour l'abonné UGC Illimité 2).

Le Bon d'échange est valable trois trimestres calendaires plus le trimestre en cours à compter de la commande par le Client.

Les Bons d'échange UGC ILLIMITE font l'objet de Conditions Générales d'Utilisation par le bénéficiaire figurant au verso de chaque Bon d'échange UGC ILLIMITE. Le Client Entreprise ou Client Collectivité ou Client Administration peut se procurer ces conditions sur simple demande écrite auprès d'UGC Pro.

Le Bon d'échange n'est pas un Produit disponible aux Clients Revendeurs.

6.6 Définition d'une « séance » : par séance s'entend toute projection de film intervenant dans le cadre normal de l'exploitation cinématographique, à l'exclusion des projections et séances spéciales (soirées & projections privées, opéra, et/ou d'une location de lunettes 3D dont le porteur devrait s'acquitter directement dans le cinéma fréquenté).

## **7. LIVRAISON**

Chaque livraison est accompagnée d'un bon de livraison personnalisé indiquant la désignation des Produits et la quantité expédiée par UGC.

7.1 Mode de livraison : les Produits seront livrés exclusivement à l'adresse professionnelle indiquée par le Client. Seules les Cartes UGC BLUE peuvent faire l'objet d'un envoi direct aux bénéficiaires du Client. Aucun changement d'adresse de livraison ne sera pris en compte après réception de la commande par UGC. Les tarifs sont disponibles lors de la saisie de la commande.

7.2 Délai de livraison : le délai de livraison est de trente (30) jours maximum à compter de l'encaissement du prix par UGC. Ce délai de livraison est donné à titre indicatif, il est fonction de la zone de livraison et du mode de livraison choisi par le Client et/ou par UGC ainsi que du transporteur. Le dépassement de délai de livraison ne peut donner lieu à dommages et intérêts, à retenue ou annulation de commande en cours.

7.3 Zone de livraison : la France métropolitaine.

7.4 Réception des Produits : sans préjudice des dispositions à prendre vis-à-vis du transporteur, toute non-conformité du Produit livré au Produit commandé ou tout dommage qu'aurait subi celui-ci devra faire l'objet d'une formulation immédiate de toutes réserves sur le bon de réception des Produits et d'une réclamation formulée dans un délai de 48 heures suivant la réception des Produits par le Client auprès d'UGC Pro sur le formulaire de contact disponible sur le Site ou par lettre recommandée avec accusé de réception. Les numéros de série des Produits concernés devront impérativement être mentionnés.

## **8. OBLIGATIONS DU CLIENT**

8.1 Le Client s'engage à informer ses bénéficiaires des conditions d'utilisation des Produits telles que définies dans l'article 6 et à faire en sorte que celles-ci soient respectées.

8.2 Le Client Revendeur s'engage à s'approvisionner exclusivement auprès d'UGC pour l'ensemble des Produits listés à l'article 6 ci-avant. En cas de non-respect de cette exclusivité, UGC pourra sans préavis annuler une commande en cours et notifier au Client Revendeur fautif la fin de toute relation commerciale, sans préjuger des dispositions qu'UGC pourrait prendre à son encontre pour faire valoir ses droits.

## **9. RESPONSABILITE D'UGC**

9.1 Responsabilité : la responsabilité d'UGC est limitée au remplacement des Produits vendus dans l'hypothèse où les Produits livrés ne seraient pas conformes aux Produits commandés. La responsabilité d'UGC ne saurait être engagée de quelque autre façon que ce soit et pour quelque cause que ce soit.

9.2 UGC ne peut être tenue responsable de tout dommage direct ou indirect issu d'une interruption, d'un dysfonctionnement quel qu'il soit, d'une suspension du Site ou de la fin de tout service, et ce pour quelque raison que ce soit.

9.3 Transfert des risques : le transfert des risques sur les Produits au Client a lieu lors de la remise des Produits au Client. Il en résulte que les Produits voyagent aux risques et périls d'UGC, sous réserve toutefois que le Client ait fait les réserves et en ait informé UGC dans les conditions prévues à l'article 7.4 ci-dessus. En l'absence de réserves formulées à la livraison des Produits sur le bon de réception conformément à l'article 7.4, la livraison des Produits sera considérée comme réalisée conformément à la commande du Client, aucun remboursement ou échange ne sera accepté. Par ailleurs, aucun remboursement ne pourra être demandé si une perte ou détérioration ou vol intervient après la livraison des Produits au Client.

## **10. DONNEES NOMINATIVES ET/OU PERSONNELLES**

UGC informe le Client qu'elle collecte et traite des données personnelles le concernant dans le cadre de la création et gestion du compte client, les échanges avec nos services, la livraison, la commande et le suivi de vos achats, les sollicitations commerciales, la gestion des impayés et les statistiques commerciales.

Le Responsable de traitement des données est la société UGC CINÉ CITÉ.

Les coordonnées du délégué à la protection des données (DPO) sont les suivantes : [dpo@ugc.fr](mailto:dpo@ugc.fr)

Les informations recueillies car le Client y a consenti ou parce qu'elles sont nécessaires à l'exécution du contrat, seront utilisées par les services internes d'UGC CINÉ CITÉ. Les informations recueillies pourront par ailleurs être communiquées à des tiers liés à UGC CINÉ CITÉ par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées nécessaires à la gestion du compte, des commandes et des paiements. La société UGC CINÉ CITÉ n'effectue aucun transfert des données personnelles collectées et traitées en dehors de l'Union Européenne. Tout transfert des données personnelles qui viendrait à être opéré vers un pays tiers donnerait lieu à la mise en œuvre de garanties appropriées conformes à la réglementation applicable et à l'information des personnes concernées.

Les données marquées d'un astérisque, nécessaires aux traitements précédemment énoncés, sont obligatoires ; en cas de non-renseignement, UGC CINÉ CITÉ ne pourra traiter la demande du Client. Les autres informations demandées sont facultatives.

Les données à caractère personnel relatives au Client et à ses bénéficiaires sont conservées trois ans à l'issue de la relation commerciale. Les données à caractère personnel relatives à un prospect peuvent être conservées pendant un délai de trois ans à compter du dernier contact avec le responsable de traitement.

UGC CINÉ CITÉ rappelle que le Client et son bénéficiaire peuvent demander à tout moment l'accès, la rectification, la limitation, l'effacement et l'opposition au traitement de ses données à caractère personnel, il peut également demander une limitation du traitement de ses données personnelles, ainsi que définir des directives relatives au sort de vos données après votre décès en adressant votre demande à UGC PRO – 24 avenue Charles de Gaulle – 92200 Neuilly-sur-Seine ou à [dpo@ugc.fr](mailto:dpo@ugc.fr) ou depuis le formulaire de contact disponible [ugc-pro.fr](http://ugc-pro.fr).

A tout moment, le Client et son bénéficiaire peuvent introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle s'ils estiment que la protection de ses données personnelles n'a pas été assurée par le DPO.

UGC CINÉ CITÉ ne prend pas de décision fondée uniquement sur le traitement automatisé des données qui produiraient des effets juridiques à l'égard du Client et son bénéficiaire. En revanche, UGC peut être amenée à traiter ses données personnelles dans le but de proposer des offres correspondant aux attentes et centres d'intérêt du Client.

Par ailleurs, le Client, dans le cadre de l'exécution de certaines prestations, peut être amené à transmettre à UGC CINÉ CITÉ des données à caractère personnel concernant ses bénéficiaires. Le Client, agissant en qualité de co-responsable de traitement, garantit qu'il respecte le RGPD, ainsi que les dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 et toutes les législations et réglementations en vigueur au moment du traitement des données à caractère personnel de ses bénéficiaires.

## **11. DROITS DE PROPRIETE**

Le Client n'acquiert aucun droit de propriété et/ou d'usage sur les noms, dénominations, emblèmes, logos, marques, autres signes ou autres droits d'auteurs, de propriété littéraire, artistique ou industrielle appartenant à UGC ou aux cinémas partenaires ou à l'une quelconque de leurs sociétés filiales ou apparentées, quel qu'en soit le contexte ou la destination, notamment à des fins publicitaires ou promotionnelles ou associant expressément ou implicitement UGC ou les cinémas partenaires à ses activités sauf autorisation expresse, préalable et écrite d'UGC. Le Client ne peut utiliser que les supports promotionnels, visuels, textes, logos que lui transmettra UGC et cette utilisation ne peut avoir lieu qu'après approbation préalable et par écrit par UGC de ladite utilisation et du Bon à Tirer. UGC pourra citer le Client à titre de référence commerciale et pourra, dans ce cadre utiliser les logos du Client qui l'y autorise expressément. Toute utilisation des logos du Client par UGC devra faire l'objet d'une autorisation écrite préalable du Client.

## **12. DROIT APPLICABLE – LITIGES – TRIBUNAUX COMPETENTS**

Les CGUV sont soumises à la loi française. A défaut d'accord amiable, les parties attribuent compétence aux Tribunaux de Nanterre pour toute contestation survenant à l'occasion de l'exécution et/ou de l'interprétation des présentes conditions et font éléction de domicile en leur siège social.

## **13. MODIFICATION DES CGUV**

Les CGUV sont susceptibles d'être modifiées afin d'être en conformité avec la législation en vigueur et/ou si les Produits évoluent et/ou si la façon dont UGC traite les données du Client et/ou de ses bénéficiaires dans le cadre de ses activités évolue. Les conditions applicables au Client sont celles en vigueur à la date de confirmation de la commande. UGC veille à ce que la version la plus récente des CGUV soit publiée sur le Site. Lorsque des changements importants sont apportés aux CGUV, UGC en informera le Client en affichant un avis en ligne et/ou un e-mail préalablement à son entrée en vigueur, conformément à la réglementation applicable.

(1) listes indicatives et modifiables à tout moment disponibles sur [ugc-pro.fr](http://ugc-pro.fr) et [ugc.fr](http://ugc.fr)